

HiSCoD

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Auteur(s) : Cédric Chambru et Paul Maneuvrier-Hervieu

Évènement	Évènement à Aix-en-Provence le 11 septembre 1731
Identifiant	HISCOD_03330
Date	Année 1731 Mois : Septembre Jour : 11 Jour de la semaine : Mardi
Localisation	Lieu historique : Aix-en-Provence Lieu : Aix-en-Provence Code commune : 13001 Latitude : 43.5298845944054 Longitude : 5.44780047573613
Unités administratives historiques	Entité politique : Royaume de France Entité administrative : Aix-en-Provence Sous-entité administrative : Aix-en-Provence
Unités administratives	Pays : France Entité administrative : Provence-Alpes-Côte d'Azur Sous-entité administrative : Bouches-du-Rhône
Caractéristiques	Typologie HiSCoD : Conflit religieux ; Typologie originale : Type 1006 : Divers Nombre de participants : Indéterminé Participation féminine : Oui

Présentation du contenu

Description (langue originale) : Résumé de la fiche Jean Nicolas n° 3505 : « Affaire de "La Cadière". À la suite de la sentence du parlement d'Aix, mettant le Père Giscard hors de cour et de procès, et la Cadière levée de cette accusation infamante mais condamnée à voir ses défenses et mémoires lacérés et brûlés par la main du bourreau (sentence 11 septembre 1731), manifestation d'hostilité au Président Lebret. Ovation au président Maliverny qui a été favorable à l'accusé. Attroupements pendant 3 jours. On brûle "tous les soirs" des mannequins revêtus de costumes de jésuites. Injures contre le Père Girard. On fait venir de la troupe et partir la Cadière... »

Description (anglais) : -

Bibliographie

Sources primaires : Bibliothèque François-Lebrun, Université Rennes 2, Fiche Jean Nicolas n° 3505.

Bibliographie : Nicolas, Jean (2002). La rébellion française. Mouvements populaires et conscience sociale (1661-1789). Paris : Gallimard, p. 610.LAMBERT, Gustave. Histoire de Toulon. Toulon : impr. Du Var, 1886-1892. T. 4, p. 282-283 [pp. 282-283].

Notes

Auteur(s) : Jean Nicolas

Contributeur(s) : Cédric Chambru, Renan Donnerh

Date de création : 2020-06-12

Date d'édition : 2022-04-19